



Déclaration liminaire CGT Educ'Action

CAPA Second degré du 29 mars 2024

Ça y est, le gouvernement a trouvé la solution pour faire encore plus d'économies, c'était simple en fait, il suffisait d'y penser, et d'appliquer les recettes qui ont fait leurs preuves : prendre l'argent là où il est, dans les poches des chômeur·ses. Ben oui, ces fainéant·es qui passent leur temps à se dorer la pilule sur le dos des pauvres actionnaires qui suent sang et eau pour réussir à joindre les deux bouts. Halte aux profiteur·ses, récupérons purement et simplement cette masse de 45 Mds d'€ de l'assurance chômage pour les reverser en dividende à celles et ceux qui en ont réellement besoin, les pauvres actionnaires du CAC 40 obligé·es de se partager quelques petits 97 milliards en 2023 ! Et puis, tant qu'on y est, ayons le courage de lutter contre tous profiteurs et toutes les profiteuses. Il y a près de 3000 enfants qui dorment dans la rue cet hiver, on doit bien pouvoir trouver quelques euros dans les poches de chacun·es. Eux aussi sont des fainéants, passant toutes leurs journées vautre·es sur leurs cartons douilllets.

C'en est trop, entendre ça à longueur de journées est devenu insupportable ! Non, Madame Vautrin, la France ne crève pas de son chômage, qui rappelons est financé par les salarié·es elles-mêmes et eux-mêmes. La France crève de l'avidité de cette minorité d'ultra privilégié·es, convaincu·es de mériter énormément plus que les autres, alors que les richesses qu'ils et elles s'accaparent sont créées par les travailleurs et les travailleuses. Celles-là et ceux-là même qui risquent de se retrouver au chômage le jour où ces vampires estimeront qu'ils et elles ne rapportent plus assez, après avoir sucé tout le fruit de leur travail, et quelques années de leur espérance de vie au passage. Les parasites de la société, ce sont elles et eux !

Une petite lueur d'humanité dans cette actualité rageante, l'Interruption Volontaire de Grossesse vient d'entrer comme « liberté garantie » dans la Constitution. Mais les sujets de la CAPA de ce jour nous ramène vite à la réalité : Faut-il un congrès pour obtenir une garantie du droit pour tous les fonctionnaires au congé de formation professionnelle ? Cette fois, le délai ne se compte pas en semaines mais en décennies ... Le nombre insuffisant de congés de formation ne permet pas de garantir à chacun de l'obtenir au moins une fois dans sa carrière, même si le gouvernement fait tout pour en rallonger la durée, avec l'âge de départ à la retraite sans cesse repoussé ...

Et que dire des invitations à se former hors temps de présence face aux élèves, au moment où les enseignant·es corrigent des copies, préparent des cours ...

Comment qualifier l'attitude de notre employeur : de la maltraitance ? du mépris ? Cette même attitude à l'œuvre chez nos deux ministres de tutelle: la Ministre en titre qui dit « besoins » le lundi quand le Ministre en faits, le premier Ministre, dit « niveaux » le mardi ... ce ballet virevoltant serait risible si l'enjeu n'était pas si grave : il en va de nos élèves et des personnels, confronté·es au choc des savoirs quand ils et elles réclament un choc des moyens.

Face aux crises sans précédent dans notre Ministère (manque d'attractivité, recrutement, démissions, personnels témoignant d'une perte de sens de leur métier, pseudo-revalorisation) les personnels sont en colère et en souffrance et l'ont exprimé lors de la journée d'action du 19 mars dans une large mobilisation intersyndicale ; comment ne pas être mobilisé·es et en colère face au mépris en termes de salaires, de postes, face à la dégradation des conditions de travail, face aux contre-réformes qui visent à la fois à casser les qualifications professionnelles et à contrôler les pratiques pédagogiques des personnels ?

La CGT Educ'action continue d'exiger l'abandon du Choc des savoirs, l'attribution des heures dédiées aux groupes de niveau à la baisse des effectifs par classe ; l'abandon du Pacte au bénéfice d'une revalorisation salariale sans condition, de la réforme du LP et des évaluations nationales ; l'abandon des suppressions de postes prévues cette année, une augmentation indiciaire de 400 € net de l'ensemble des personnels ; un statut de catégorie B pour les AESH.

C'est par une mobilisation dans la durée que nous obtiendrons les inévitables transformations au service des personnels et des élèves avec l'abandon de la réforme des retraites et de toutes les réformes de tri social, de la réforme du lycée à Parcoursup ; des créations massives de postes dans tous les corps, la nationalisation de l'enseignement privé sous contrat, l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation et l'ouverture de négociations sur les grilles salariales.